



HAL
open science

**“ L’espace sportif européen : circulations, organisations
et identité européenne ”,**

Sylvain Dufraisse, Sébastien Moreau, Nicola Sbeti, Philippe Vonnard

► **To cite this version:**

Sylvain Dufraisse, Sébastien Moreau, Nicola Sbeti, Philippe Vonnard. “ L’espace sportif européen : circulations, organisations et identité européenne ”,. Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l’Europe, 2019. hal-02532543

HAL Id: hal-02532543

<https://hal.science/hal-02532543>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace sportif européen : circulations, organisations et identité européenne (L')

Auteur-e-s:

[Sylvain DUFRAISSE](#) [1]

[Sébastien MOREAU](#) [2]

[Nicola SBETTI](#) [3]

[Philippe VONNARD](#) [4]

Résumé

Dès la fin du xix^e siècle, l'espace européen est le cadre d'un développement précoce des échanges sportifs et tient un rôle pionnier dans l'organisation internationale des sports. L'homogénéisation des pratiques et la mise en place de compétitions continentales, processus commencé dans l'entre-deux-guerres et qui se renforce après la Deuxième Guerre mondiale, a comme effet la constitution d'un espace sportif européen. Touchant autant les élites que les masses et le produit d'une intense médiatisation, les sports ont un impact qui dépasse largement les stades et permettent aux Européens de se rencontrer et *in fine* de mieux se connaître.

Article

Lieu central dans lequel s'est opérée la genèse des sports modernes, l'espace européen est le cadre d'un développement précoce des échanges sportifs et tient un rôle pionnier dans l'organisation internationale des sports. Comment le sport en plein essor depuis le xix^e siècle a-t-il engendré son propre espace européen, et avec quelles conséquences sur les populations ? A-t-il participé à l'émergence d'une conscience commune voire d'un sentiment européen, ou seulement renforcé les identités nationales ?

Appropriation et homogénéisation des pratiques sportives en Europe

Les sports inventés en Angleterre au xix^e siècle se diffusent sur le continent au tournant du xx^e siècle dans les lieux de contact que sont les ports, les capitales ou les lycées qui s'inspirent des *public schools*. Ce processus est facilité par la diaspora anglaise – marins, commerçants, étudiants – sur le continent ou par le retour de continentaux qui ont étudié ou émigré dans les îles Britanniques. L'anglomanie des élites européennes permet alors la réappropriation continentale de pratiques comme l'aviron, les sports hippiques, le golf ou le tennis. Dans ce processus, les aristocrates éclairés et la grande bourgeoisie tiennent un rôle fondamental de passeurs, œuvrant concrètement à la mise en place des premiers clubs. Mais les pratiques venues d'Angleterre n'arrivent pas sur une terre vierge. Ainsi, l'escrime et l'équitation, les gymnastiques militaires, patriotiques ou hygiénistes,

développées en Europe centrale et du Nord, de même que les mouvements de randonnée, les sociétés de tir ou de natation ont contribué à la mise en mouvement des corps et à la popularisation de l'activité physique. La vogue des poids et haltères en Europe centrale et orientale, des combats de lutte et de boxe et l'essor des courses cyclistes ont tôt donné aux Européens le goût des spectacles sportifs. Enfin, les stations thermales, balnéaires et de montagne voient les hôteliers participer activement au développement de la bicyclette, de l'automobile, du ski, de la luge et du bobsleigh, dont le caractère sportif s'affirme progressivement.

Ces pratiques connaissent un rapide et important essor auprès des populations parce qu'elles répondent aux enjeux politiques, économiques, sociaux et récréatifs de la première moitié du xx^e siècle. L'affirmation des identités nationales, la militarisation des sociétés, la distinction sociale au moment où s'opère dans plusieurs États une citoyenneté élargie, l'encadrement de la violence et l'invention du temps libre sont autant de moteurs du développement des sports modernes. Cependant, les motivations des agents de la diffusion du sport varient, les contextes sociopolitiques également : revendications nationales, concurrence entre acteurs laïques et religieux, encadrement de la jeunesse, rôle social croissant des médecins, mobilisation plurielle du sport à des fins paternalistes, hygiénistes et publicitaires.

Les échanges sportifs croissants entraînent progressivement la nécessité d'une codification commune qui pousse les dirigeants des clubs à collaborer et à fonder des fédérations nationales et internationales. Promotrices de l'activité, faisant office de groupes d'intérêt auprès des autorités politiques, leur but premier est d'établir des calendriers de rencontres, parfois d'organiser des compétitions et d'uniformiser les règles. Les élites dirigeantes de ces organisations s'apparentent à des missionnaires qui souhaitent développer les échanges sportifs internationaux et considèrent que les sports créent des liens d'amitié entre les peuples. La proximité géographique entre les représentants européens et leur appartenance à des cercles communs de sociabilité favorise une surreprésentation du Vieux Continent dans les premières fédérations à visée mondiale et au Comité international olympique (CIO), fondé en 1894. Au début du xx^e siècle, le sport international reste avant tout un sport européen même si quelques sports modernes se diffusent également en Amérique latine et dans les colonies.

D'autres formes d'internationalisme sportif émergent en Europe au même moment : fédérations d'obédience catholique, socialiste (Internationale sportive de Lucerne) et communiste (Internationale rouge du sport), opposées au modèle capitaliste et compétitif promu par les fédérations disciplinaires et le CIO. À ces organisations dominantes, les fédérations dites affinitaires opposent un sport moral et éducatif, parfois émancipateur et initiateur de changements sociaux. Les sports affinitaires renforcent des solidarités internationales préexistantes, confessionnelles ou politiques. Dès la sortie de la Première Guerre mondiale, des instances prônant l'essor féminin des sports voient le jour, sous

l'impulsion de pionnières comme la Française Alice Milliat qui fonde en 1921 la Fédération sportive féminine internationale.

Les organisateurs de matchs, les propriétaires de salles de spectacles et de manèges, les journalistes et hôteliers comprennent également les profits qu'ils peuvent encaisser de la médiatisation des compétitions, de l'essor des publics et de l'opposition codifiée entre champions. Au début du xx^e siècle, des pôles sportifs apparaissent : les capitales culturelles (Budapest, Londres, Paris ou Vienne) et les stations touristiques (balnéaires, thermales ou de montagne). Y sont organisées des compétitions qui drainent des athlètes internationaux, structurant un marché des sportifs européens, que l'essor des communications et des transports a contribué à construire. De manière concomitante, l'industrie sportive fait apparaître des « professionnels » du domaine sportif — champions, entraîneurs, organisateurs, médecins, architectes ou journalistes sportifs— parfois organisés en associations internationales. Ces passeurs participent activement à la standardisation et l'harmonisation européennes (stratégies de jeu, méthodes d'entraînement, récits sportifs).

De grandes disparités existent néanmoins au sein de l'espace européen dans la pratique des sports, le statut des athlètes et les infrastructures, gommées progressivement à partir des Trente Glorieuses. Le cas des stades de football témoigne de ce processus. Si différents modèles existent (stade en ovale avec une piste en Italie, en Allemagne et dans les pays du bloc soviétique ; stade carré avec quatre tribunes sans piste en Grande-Bretagne et les pays du Benelux), de nouvelles normes médiatiques, commerciales et de sécurité entraînent une convergence architecturale. Les arènes dédiées au basket, au hockey sur glace ou au volleyball connaissent le même destin.

L'émergence d'organisations européennes : enjeux sportifs, économiques et politiques

Même si l'Europe n'est pas toujours l'échelle géographique envisagée par les promoteurs des organisations sportives internationales, jusqu'aux années 1930, l'universalisme se confond souvent avec le territoire européen. Les coupes du monde de football masculin de 1934 et 1938 sont, dans les faits, des tournois réunissant essentiellement des équipes nationales du Vieux Continent.

L'entre-deux-guerres correspond néanmoins à la mise sur pied des premières compétitions exclusivement réservées aux Européens. En 1926, plusieurs dirigeants fondent une ligue européenne de natation, chargée tous les quatre ans d'organiser un championnat européen, en alternance avec les jeux Olympiques. Dans les années 1930, c'est au sein de l'IAAF (International Association of Athletics Federations) que se met en place un comité européen. Le premier championnat d'Europe de basket a lieu en Suisse en 1935.

Le processus prend de l'ampleur dans les années 1950-1960 avec la création d'organisations

continentales. Ainsi l'Union des associations européennes de football (UEFA) fondée en 1954 est composée dès sa fondation de plus de trente associations nationales. Plusieurs compétitions sont créées mettant aux prises des clubs issus de villes de toute l'Europe, alors divisée par la guerre froide, puis des sélections nationales. Les dirigeants tentent de limiter les influences extérieures, en particulier politiques mais aussi le poids des factions internes, des alliances entre des journalistes et dirigeants de clubs existant par exemple dès le milieu des années 1950 pour créer une compétition européenne pour les clubs. Une certaine expertise commune émerge des discussions collectives en matière d'arbitrage, de tactique ou de gestion. L'exemple footballistique est suivi dans d'autres sports : dès 1957, une compétition européenne de clubs de basket est lancée et une Confédération européenne de volley-ball est fondée en 1963 à Bucarest.

L'émergence de l'« Europe du sport » est néanmoins conditionnée par ce qui se passe dans les (autres) domaines culturels, économiques, scientifiques ou encore techniques. Dès le milieu des années 1950, la popularité des sports sur le continent intéresse plusieurs organismes politiques et économiques qui œuvrent au rapprochement des Européens (comme le Mouvement européen ou le Centre européen de la culture). Toutefois, les organisations sportives, jalouses de leurs prérogatives, revendiquent leur nécessaire neutralité politique contre l'intrusion de ces acteurs extérieurs. Le premier accord d'ampleur entre deux organisations européennes semble être celui signé entre l'UEFA et l'Union européenne de radio (UER) à la fin des années 1960 qui a pour but de télédiffuser les compétitions européennes de clubs et de nations.

À leur création, les institutions européennes communautaires ne disent en revanche pas mot du sport. Symptomatiquement, la CECA vers laquelle se tourne l'organisateur du tour d'Europe cycliste lancé au milieu des années 1950 se félicite de l'initiative mais rejette la demande de subvention. Si ni la CECA ni la CEE ne s'intéressent encore au sport, le Conseil de l'Europe (CE) prend très vite des initiatives. En outre, cette institution a développé la notion de « sport pour tous » en 1966 puis entrepris une lutte contre le dopage. En 1975, plusieurs ministres européens du sport adoptent une « charte européenne du sport pour tous » qui pose les fondements d'une politique sportive européenne. Dans l'atmosphère de détente favorisée par la conférence d'Helsinki de 1975, la prise en compte des sports comme moyen de résoudre des problèmes de santé des populations (stress, obésité) ou les enjeux grandissants que le sport professionnel pose en matière de santé des athlètes de haut niveau (blessure, dopage) constituent des sujets communs de discussion. Au début des années 1980, c'est cette fois le Parlement européen qui fait des propositions en vue de créer une identité européenne au travers des pratiques sportives. Des idées fortes sont proposées, comme celle de construire une équipe sportive européenne, d'adopter un insigne sportif communautaire, voire d'utiliser le drapeau européen lors de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques. Dans le même esprit, la Conférence européenne du sport (CES) qui réunit dirigeants fédéraux et ministres des Sports voit le jour en 1973. Mais cette plateforme, qui transcende le rideau de fer, s'avère davantage un lieu

d'échanges (avec la mise en place de commissions, telle celle sur le sport des jeunes) que de mise en œuvre de politiques.

Avec l'extension de ses tâches, la Communauté économique européenne (CEE) commence, à son tour, à s'intéresser au domaine sportif. Aux coupes du Marché commun proposées par des organisateurs sportifs au tournant des années 1970 dans différents sports (par exemple en tennis), succède une volonté de faire du sport un support du développement d'un sentiment européen, ce que suggère le rapport Adonnino de 1985. La CEE prend désormais des mesures sous l'impulsion de la commission Delors et parraine, par exemple, des épreuves en cyclisme (tour de l'Avenir et tour féminin de la Communauté européenne), en voile (course de l'Europe) ou en tennis (tournoi d'Anvers). En outre, elle projette de créer des jeux de la Communauté européenne. L'action des instances bruxelloises dans le domaine sportif - communauté devenue en 1992 l'Union européenne (UE) - est surtout juridique, comme en témoigne l'arrêt Bosman en 1995, fruit d'une concertation entre la Commission et certains organismes sportifs. Celui-ci casse le *Gentlemen's Agreement* qui existait préalablement entre les dirigeants de l'UEFA et l'UE et oblige les acteurs du football à accepter la libre circulation des travailleurs sportifs. C'est ensuite l'aspect social des sports qui est pris en compte, le domaine sportif devenant une compétence européenne après la ratification du traité de Lisbonne en 2009. L'UE cherche alors à promouvoir les sports non pas seulement comme un moyen de favoriser le bien-être physique, mais aussi comme un vecteur de cohésion sociale et de valeurs éducatives.

Sports et identité européenne : conditions et limites

Si l'espace européen des sports est indéniable, l'hypothèse d'un rôle joué par les sports dans le développement de l'identité européenne est rendue douteuse tant ils sont un vecteur et un terreau privilégié des identités locales et nationales. On peut cependant s'interroger sur les effets depuis plusieurs décennies des nombreux échanges sportifs entre pays européens sur leurs habitants et leur sentiment d'appartenance à l'Europe.

Touchant de manière différenciée les élites comme les masses, bénéficiant d'une large couverture médiatique, les rencontres sportives internationales se multiplient et se jouent souvent des vicissitudes du contexte géopolitique. Alors que l'euroscpticisme prend de l'ampleur, l'existence des échanges sportifs entre les Européens n'est quasiment jamais discutée. Ainsi, au moment même où les Britanniques imaginent quitter l'Union européenne, trois des quatre associations britanniques de football (Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles) ont participé, avec passion, au championnat d'Europe des nations 2016.

Les échanges continentaux en sport sont depuis longtemps ordinaires. Ils ont banalisé le rapport des Européens à l'Europe. S'il est difficile de connaître les effets des sports sur la formation de l'identité

européenne, deux éléments doivent être soulignés. Premièrement, les échanges sportifs continentaux, en raison de leur médiatisation croissante, ont permis aux Européens de voyager par procuration. Lors de la guerre froide, jusqu'aux accords de Helsinki, les journalistes sportifs sont des privilégiés qui peuvent suivre les équipes par-delà le rideau de fer, informant leurs lecteurs sur les rencontres sportives mais aussi sur les modes de vie dans les pays visités. De même, par l'entremise des réseaux transnationaux de télévision (Eurovision et Intervision), c'est une découverte de la géographie du continent qui s'opère chez les nombreux téléspectateurs, et ce, des deux côtés du rideau de fer. Ce rapport médié à l'espace européen devient un rapport direct. Dans les décennies 1970 à 1990, la démocratisation progressive des transports permet à des milliers de fans de suivre leur équipe aux quatre coins de l'Europe. Des études empiriques restent néanmoins à conduire pour savoir comment ces voyages influencent leur rapport à l'Europe. Deuxièmement, ces échanges, avec leur part de drame et d'émotions, ont créé de véritables « lieux de mémoire » européens. Les cols du tour de France, les grands stades européens, les prestigieuses pistes de ski ou les mythiques arènes de basket sont connus de bon nombre d'Européens. Certains sont même devenus des lieux de pèlerinage, comme la colline de Superga, où s'est écrasé l'avion du Torino AC en 1949. En somme, les sports font connaître l'Europe à ses habitants, leur permettent de se rencontrer et de s'émouvoir ensemble.

Cela incite certains auteurs à postuler l'existence d'un « espace public européen du sport ». Il faut cependant rester prudent quant au rôle des sports dans l'émergence d'une identité ou d'une conscience européenne. De plus amples études seraient à cet égard nécessaires pour mesurer le rapport qu'entretiennent des pratiques, des événements et des espaces communs à un sentiment d'appartenance collective. Toujours est-il que le système sportif international reflète et renforce toujours la vision d'un monde divisé en États-nations concurrents. Les champions du xxi^e siècle sont encore et avant tout des champions nationaux. L'absence, sauf dans quelques disciplines comme le golf (Ryder Cup, Royal Trophy) ou le tennis (Laver Cup), d'une équipe « européenne » – pourtant imaginée par des hommes politiques européens dès les années 1980 – démontre l'inexistence d'une véritable « nation sportive » européenne. Par ailleurs, les identités que véhicule le sport sont multiples et combinées (locales, régionales et nationales mais aussi sociales, genrées ou corporatives), le plaisir sportif réside aussi dans leur confrontation, ce qui peut empêcher une vision collective européenne. Sans doute est-ce là le signe que l'Europe et l'europhisme évoluent encore et ne doivent pas être pensés comme une nation ou un nationalisme à une autre échelle. Considérés par le truchement très éclairant des sports, les Européens n'en ont pas moins en partage des pratiques, des compétitions et des mobilités. Ce qu'ils ont en commun va même au-delà : ils possèdent collectivement – pluriels et mouvants, arpentés, inventés et sans cesse réécrits – un territoire et une histoire.

Bibliographie:

Archambault, Fabien, Artiaga, Loïc, Bosc, Gérard (dir.), *Le continent basket. L'Europe et le basketball au xx^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.

Dufraisse, Sylvain, « The Emergence of Europe-wide collaboration and competition : Soviet sports interactions in Europe, 1945 – mid-1960s », dans Philippe Vonnard, Grégory Quin, Nicola Sbeti (dir.), *Beyond Boycotts. Sport during the Cold War in Europe*, Oldenbourg, De Gruyter, 2017, p. 71-84.

Gasparini, William, « Un sport européen ? Genèse et enjeux d'une catégorie européenne », *Savoir/agir*, vol. 15, n° 1, 2011, p. 49-58.

Llopis-Goig, Ramon, Senyuva, Özgehan, Sonntag, Albrecht, « Le nationalisme n'est plus ce qu'il était. Les formes d'identification contemporaines dans le football européen », dans William Gasparini (dir.), *L'Europe du football. Socio-histoire d'une construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2017, p. 165-169.

Mittag, Jürgen (dir.), *Europäische Sportpolitik : Zugänge, Akteure, Problemfelder*, Baden-Baden, Nomos, 2018.

Moreau, Sébastien, « Gagner sa vie au volant au risque de la perdre. Les pilotes automobiles européens (années 1920-1930) », *Le Mouvement social*, vol. 254, n° 1, 2016, p. 31-45.

Sbeti, Nicola, « Le identità europea nello sport », *ALTRE MODERNITA*, vol. 14, 2015, p. 101-113.

Schotté, Manuel, « “To live well is to live concealed”: Confined Relations between UEFA and the European Community in the 1970s and 1980s », dans Philippe Vonnard, Grégory Quin, Nicolas Bancel (dir.), *Building Europe with the Ball. Turning Points in the Europeanization of football (1905-1995)*, Oxford, Peter Lang, 2016, p. 187-199.

Vonnard, Philippe, *L'Europe dans le monde du football. Genèse et formation de l'UEFA*, Bruxelles, Peter Lang, 2018.

Vonnard, Philippe, Laborie, Léonard, « L'invention d'un rendez-vous médiatique européen. L'UEFA, l'UER et la retransmission de la Coupe des clubs champions européens (1956-1968) », *20 & 21 siècles. Revue d'histoire*, vol. 141, n° 2, 2016, p. 109-122.

URL source:

<https://ehne.fr/article/civilisation-materielle/circulations-sportives-europeennes/lespace-sportif-europeen-circulations-organisations-et-identite-europeenne>

Liens

[1] <https://ehne.fr/auteur/sylvain-dufraisie>

[2] <https://ehne.fr/auteur/sebastien-moreau>

[3] <https://ehne.fr/auteur/nicola-sbeti>

[4] <https://ehne.fr/auteur/philippe-vonnard>